BENIN RAPPORT ANNUEL 2010

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

1 Eliminer l'extrême pauvreté et la faim
2 Assurer une éducation primaire pour tous
3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4 Réduire la mortalité infantile
5 Améliorer la santé maternelle
6 Combattre le VIH / SIDA, le paludisme et autres maladies
7 Assurer un environnement durable
8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Programme des Nations Unies pour le développement
Bénin

Crédits photo **Giacomo Pirozzi /PNUD Bénin**
Production **Giacomo Pirozzi**
Conception- maquette **Jonas Asistio**
Impression **Premier Supplies**

© PNUD Bénin, Mai 2011

BENIN RAPPORT ANNUEL 2010

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AEV	Adduction d'Eau Villageoise
AIDE	Aide à l'Insertion et au Développement de l'Embauche
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
BCPR	Bureau for Crisis Prevention and Recovery
CAMFP	Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CPADD	Centre de Perfectionnement aux Actions de Déminage et de dépollution
CPS	Commission Politique de Supervision
DCN	Deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques
FNPEEJ	Fonds National pour l'Emploi et l'Entreprenariat des Jeunes
HCGC	Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
LEIP	Liste Electorale Informatisée Provisoire
LEPI	Liste Electorale Permanente Informatisée
MIRENA	Mission Indépendante de Recensement Electoral National Approfondi
MRAI	Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle
NEDEX	Neutralisation et destruction des engins explosifs
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PAEI	Programme d'Appui à l'Emploi Indépendant
PA3D	Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local
PAGIDF	Programme d'appui à la gestion intégrée et décentralisée des déchets par filière
PANA	Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin
PDC	Plan de Développement Communal
PDNA	Post Disaster Needs Assessment
PHV	Projet d'Hydraulique Villageoise
PNE	Politique National de l'Emploi
PONADEC	Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration
PSRAI	Plan Stratégique de Réforme Administrative et Institutionnelle
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SNU	Système des Nations Unies
UNCDF	United Nations Capital Development Fund (Fonds d'Equipement des Nations Unies)
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin

SOMMAIRE

Avant-propos 1
Le Bénin en bref 2
Contexte socio- économique et politique 3

Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD 6
- Appui Conseil stratégique pour la lutte contre la pauvreté 6
- Emploi des jeunes et entrepreneuriat rural 8
- Approvisionnement en eau potable 9
- Développement local et soutien aux activités génératrices de revenus 9

Gouvernance démocratique 14
- Réforme administrative et institutionnelle 14
- Habilitation des Organisations de la société civile et des médias 15
- Consolidation de la démocratie 15

Environnement 18
- Préservation de la biodiversité et gestion des ressources naturelles 18
- Lutte contre les changements climatiques 19
- Promotion des énergies renouvelables 20
- Amélioration du cadre de vie 20
- Gestion décentralisée de l'environnement 21
- Promotion des initiatives de protection de l'environnement et des ressources naturelles à la base 21
- Gestion des catastrophes et appui au relèvement 24

Promotion du genre et lutte contre le VIH/SIDA 26
- Renforcement du pouvoir de prises de décisions des femmes 26
- Renforcement des capacités, autonomisation des femmes 26

Le PNUD dans le concert des partenaires au développement 30
- Services Communs et Harmonisation des procédures 30
- Efficacité de l'aide publique au développement 31

Les Ressources du PNUD 34

Perspectives 38

AVANT-PROPOS

Au cours de l'année 2010, le PNUD-Bénin, fidèle à son mandat, a continué d'orienter ses efforts aux fins d'appuyer les objectifs nationaux de développement. C'est ainsi que l'appui-conseil du PNUD en matière de plaidoyer et de mobilisation autour des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'est renforcé et a contribué au renforcement des capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que de coordination de l'aide.

Entre autres interventions phares du PNUD au titre de l'année 2010, je veux citer l'appui du PNUD pour le développement des capacités en vue de la planification et la gestion du développement, l'appui à la décentralisation, à la déconcentration et au développement économique local, l'appui au processus électoral et l'appui au programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les changements climatiques. Ainsi, en collaboration avec d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Bénin, le soutien du PNUD a permis au Gouvernement de coordonner avec succès, l'exercice de Revue annuelle de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2) en juin 2010 et de se consacrer à l'élaboration de la SCRP de la 3ème génération et à la préparation de son Programme d'actions prioritaires. Par ailleurs, le PNUD a accompagné le pilotage stratégique des réformes institutionnelles et administratives ainsi que l'établissement de la Liste électorale permanente informatisée (LEPI) dont l'importance comme instrument de développement n'est plus à démontrer.

En dépit de ces avancées significatives, nombreux sont les défis qui jalonnent encore le chemin du développement au Bénin. L'engagement du PNUD à accompagner le Gouvernement à les relever demeure indéfectible et le rôle que le PNUD est appelé à jouer sera encore plus déterminant. En cela, l'année 2010 qui marque le début du dernier quinquennat avant l'échéance fixée pour les OMD, a été l'occasion pour les Nations Unies réunies à New York en septembre 2010, de procéder à une évaluation globale du chemin qui reste à parcourir pour les réaliser. A cette occasion, le PNUD a préparé un Plan d'actions en huit (08) points qui vise à accélérer et à soutenir les progrès du développement au cours des cinq prochaines années. Les huit (8) points sont axés sur l'appui à un développement de type participatif géré par les États eux-mêmes, à une croissance en faveur des pauvres et créatrice d'emplois qui inclura le secteur privé, à des investissements publics dans les services sociaux, à l'extension des opportunités pour les femmes et les filles, à l'accès à l'énergie verte, à la mobilisation des ressources intérieures et au respect des engagements en matière d'aide publique au développement. C'est autour de ces éléments stratégiques que le PNUD-Bénin entend mobiliser le génie béninois, ses énergies et celles des autres PTF pour aider le Bénin à réaliser l'émergence économique et sociale.

C'est le lieu de saluer le Gouvernement du Bénin et tous les PTF pour la confiance qu'ils ne cessent de témoigner au PNUD. Grâce à leur franche collaboration, le PNUD-Bénin a pu réaliser les produits et contribuer à l'obtention des résultats dont veut se faire l'écho le présent rapport annuel.

Nardos Bekele-Thomas
Coordonateur Résident du Système
des Nations Unies au Bénin,
Représentant Résident du PNUD

LE BÉNIN EN BREF

REPUBLIQUE DU BENIN

115 762 km²
Superficie

9,2 millions d'habitants
Population en 2010

62,3 ans
Espérance de vie

0.435
IDH en 2010

10,8%
Pourcentage de femmes au parlement

68,1% (femmes) et 79,0% (hommes)
Taux d'activité de la population active

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain, édition 2010

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

En 2010, le contexte socio-économique et politique a été marqué par les préparatifs des élections présidentielle et législative de 2011.

Au niveau social, le Bénin demeure un pays à faible développement humain : l'indicateur composite de Développement Humain (IDH) est de l'ordre de 0.435 en 2010. Cet indice se situe sur une tendance à la hausse depuis 1980, où il était estimé à 0,264, traduisant ainsi les efforts entrepris pour améliorer le niveau d'éducation et de santé notamment l'espérance de vie. En dépit de ces progrès, le Bénin est toujours classé au 134ème rang sur 177 au niveau mondial en matière d'IDH. En outre, la pauvreté monétaire demeure encore à un niveau relativement élevé : la proportion de Béninois vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 35,2% en 2009, contre 33,4% en 2008. En relation avec les progrès réalisés en matière d'éducation, de santé de base, la pauvreté non monétaire a baissé, passant de 39,7% en 2007 à 30,9% en 2009. Cette situation indique que tout en maintenant les efforts réalisés, un accent doit être mis sur la génération d'une croissance économique créatrice d'emplois et de revenus, équitablement redistribués.

D'un autre côté, il a été observé des mouvements de grève dans certains secteurs de l'administration publique (santé, finance…) affectant ainsi l'activité économique. Comme ce fut le cas en 2009, le Bénin a été frappé par des inondations d'une ampleur exceptionnelle aux mois de septembre -octobre. Ces inondations qui ont touché directement plus de 680 000 personnes ont eu des conséquences sur divers secteurs de la vie économique et sociale du pays.

Au plan politique, et en prélude aux élections de 2011, l'année 2010 a été marquée par une intensification de l'activité politique avec une recomposition du microcosme politique et la formation de nouvelles plateformes, des manifestations et meetings politiques, des débats et tensions politiques autour des lois électorales au niveau des Institutions (Parlement, Cour constitutionnelle, Gouvernement). Parallèlement, le processus d'établissement de la Liste électorale permanente informatisée (LEPI), bénéficiant de l'appui technique, matériel et financier de la communauté internationale au travers du projet d'appui mis en œuvre par le PNUD s'est poursuivi. Le PNUD, assurant la gestion du projet d'appui aux élections, a conduit le plaidoyer et fourni des conseils et assistance aux organes nationaux de réalisation de la LEPI en vue du maintien du consensus entre acteurs politiques au regard des divergences d'appréciation.

Sur le plan économique, il est important de relever que la politique macroéconomique du Bénin évolue dans le cadre du programme conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI), notamment la mise en œuvre de la Facilité élargie de crédit (FEC) approuvée le 14 juin 2010 par le Conseil d'administration du FMI. Ces dernières années, la gestion macroéconomique a été contrainte, non seulement, par les effets de la crise internationale – qui ont induit une baisse des recettes du port – mais aussi par l'augmentation des dépenses publiques consécutivement à l'engagement de grands travaux

d'aménagements et aux mesures sociales prises par le gouvernement à partir de 2007. A ces difficultés, s'est ajoutée l'affaire des sociétés financières illégales de placement, avec la cessation de paiement de la plus importante d'entre elles. Elles ont capté plus de 161 milliards FCFA auprès des populations qui risquent de perdre leur épargne. Au total, une bonne part de l'épargne intérieure, déjà bien faible, a été asséchée et cette situation pourrait aggraver la pauvreté et le bien-être des populations.

La croissance économique, initialement prévue à environ 3%, a été estimée à 2,1 % en 2010 contre 2,7 % en 2009. Cette évolution s'explique par les effets combinés des contreperformances de la filière coton, du ralentissement de la production vivrière, des pertes de récoltes dues aux inondations et de la faible exécution des investissements publics. Cette évolution de l'activité économique intervient dans un contexte d'évolution modérée de l'inflation, soit 2,1 % en moyenne annuelle. De son côté, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une amélioration du déficit public, avec un déficit global de 2,6 % du PIB, contre 4,2 % du PIB en 2009. Les dépenses publiques (dépenses et prêts nets) se sont élevées à 23,9 %, en baisse par rapport à 2009 où elles ont atteint 25,9 %.

En 2010, les recettes totales qui connaissent une hausse de 4,7 % ont atteint XOF 603,0 milliards, soit un taux de recouvrement de 88,4 %par rapport aux prévisions révisées, en liaison avec la contreperformance enregistrée dans la mobilisation des recettes non fiscales recouvrées à 73 % par rapport aux prévisions. Le taux de pression fiscale se situe à 15,8 % du PIB en 2010 contre
16,1 % en 2009, tandis que le ratio masse salariale/recettes fiscales, s'établit à 45 %, supérieur à la norme UEMOA de 35 %. La proportion des recettes fiscales consacrée aux investissements publics est estimée à 19 % en 2010 contre 44,3 % en 2009, traduisant ainsi la faible contribution des ressources publiques internes aux investissements de l'Etat.

La transformation agroalimentaire occupe une place importante dans l'augmentation des revenus des femmes.

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET RÉALISATION DES OMD

LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES pour le développement (PNUD) dans son rôle d'appui- conseil travaille aux côtés du gouvernement afin de réduire la pauvreté et accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici à 2015. Dans ce cadre, la composante « Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD » de son intervention, représente l'un des maillons clés dans la mise en œuvre des activités aussi bien au plan stratégique qu'opérationnel.

Au cours de l'année 2010, le PNUD a investi 4 110 199,17 $ US pour les réalisations suivantes:

- Appui conseil dans la mise en œuvre et le suivi évaluation de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP);
- Emploi des jeunes et entrepreneuriat rural ;
- Approvisionnement en eau potable
- Développement local et soutien aux activités génératrices de revenus

CHIFFRES/ ACTIONS CLES

- Appui à l'élaboration de la SCRP 3
- Formation en entreprenariat de 1050 femmes
- 250 forages équipés de pompe à motricité humaine réalisés
- 118 jeunes promoteurs d'entreprise ayant bénéficié de crédit du FNPEEJ, ont pu profiter en 2010 de séances de formation auprès du Centre Songhaï.
- 855 femmes ont bénéficié de crédit warranté
- 546 femmes ont eu accès au microcrédit et 40 groupements ont démarré des activités grâce à l'accès au crédit animalier
- Sur les 30 Ministères sectoriels qui existent, plus de 20 ont élaboré, validé et opérationnalisé leur Stratégie sectorielle

Appui conseil stratégique pour la lutte contre la pauvreté

Au niveau de l'appui conseil stratégique pour la lutte contre la pauvreté, le PNUD a contribué sur le plan technique et financier à l'élaboration de la troisième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015). Ce document de planification élaboré sous le leadership du Gouvernement servira de référence à la mise en œuvre des politiques de développement au cours des cinq prochaines années. En appui au processus de la SCRP 3, plusieurs travaux analytiques ont été réalisés notamment l'appui à l'élaboration de la Politique nationale du tourisme, l'élaboration de stratégies sectorielles intégrant l'ensemble des cibles OMD dans cinq (5) secteurs clés (agriculture, éducation, santé, eau, infrastructures). L'intervention du PNUD a permis au gouvernement de préparer une Politique nationale de l'aide afin d'améliorer l'efficacité et l'harmonisation de l'aide au développement conformément à la Déclaration

de Paris. De même, à travers le Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques (BEPP), le PNUD a accompagné l'opérationnalisation de la fonction évaluative dans l'administration publique en soutenant la réalisation de l'étude diagnostique nationale des capacités évaluatives et la préparation du document de politiques et normes d'évaluation au Bénin. Ces actions ont été couronnées par l'organisation, en juin 2010, de la première édition des Journées Béninoises d'Evaluation (JBE) et a permis de vulgariser le concept d'évaluation au double plan national et régional.

En outre, les études et notes techniques réalisées avec l'appui du PNUD ont permis au Gouvernement d'appréhender les impacts de la crise économique internationale au Bénin et de prendre des mesures ayant conduit à des ajustements nécessaires. A cet effet, on peut noter, entre autres, les travaux d'analyse sur le profil de pauvreté et d'inégalité, le ciblage des zones géographiques prioritaires identifiées pour les interventions en faveur des OMD, l'adaptation du modèle MAMS (Maquette for MDG Stimulation). Ces actions de réflexion et de renforcement des capacités ont engendré un éveil de conscience et un engagement à mieux identifier les enjeux et les défis liés à la réalisation des OMD et à mieux planifier et budgétiser les actions et mesures conséquentes au niveau des institutions, des collectivités locales et des groupes socioprofessionnels. Par ailleurs, dans le cadre de la participation du Bénin au Sommet de haut niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2010 à New York, le PNUD a aidé le Gouvernement à élaborer le « Rapport spécial OMD 2000+10» sur la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Bénin de 2000 à 2010. Le processus participatif d'élaboration de ce rapport a été un creuset idéal pour stimuler l'action collective et l'effort requis au cours des cinq prochaines années pour accélérer et soutenir les progrès vers les OMD.

La production de sel constitue l'une des activités génératrices de revenus des femmes vivant dans les régions côtières

L'appui-conseil du PNUD en matière de mobilisation autour des OMD a conduit à l'obtention de résultats notables dans le domaine du renforcement des capacités nationales. Les actions réalisées ciblent notamment l'amélioration de la qualité des politiques et stratégies publiques à travers les fonctions de planification, de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et de la coordination dans deux Ministères stratégiques : le Ministère en charge du développement et le Ministère de l'économie. En effet, ces deux Ministères ont renforcé la coordination de l'exercice de revue de la SCRP en 2010. Le PNUD a également appuyé la réalisation d'une mission d'évaluation des capacités nationales du système de passation des marchés publics dans le but de minimiser les risques de corruption, d'améliorer le taux d'absorption desressources d'investissement et d'accroitre l'efficacité de la dépense publique.

Grâce aux pompes à motricité humaine installées dans les départements de l'Atacora - Donga, les femmes s'approvisionnent désormais facilement en eau potable

Emploi des jeunes et entrepreneuriat rural

L'appui du PNUD aux populations défavorisées a visé le renforcement des capacités des structures nationales en charge de l'emploi, la mise en œuvre d'un système de microcrédit visant la promotion de l'entreprenariat et la promotion de la formation professionnelle par le biais du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes.

En 2010, le PNUD a poursuivi l'appui aux structures de promotion de l'emploi et a contribué directement sur le terrain, à faciliter l'accès des jeunes et des femmes au crédit et à l'emploi décent. Par le biais de l'appui-conseil fournit et les actions de renforcement des capacités initiées, les structures en charge de la promotion de l'emploi, telles que la Direction de la Promotion de l'Emploi (DPE), l'ANPE, l'Observatoire de l'Emploi des Femmes (OEF), le Fonds National Pour l'Emploi et l'Entreprenariat des Jeunes (FNPEEJ) et le Cabinet du Ministre en charge de la micro finance de l'emploi des jeunes et des femmes ont été plus aptes à remplir leurs missions. Ceci a relevé les capacités de réponse de l'Etat face au défi de l'emploi et du chômage des jeunes. Le soutien du PNUD en matière de formation a également concerné plusieurs groupes de bénéficiaires, surtout des jeunes et des femmes. Ainsi, 118 jeunes promoteurs d'entreprise ayant bénéficié de crédit du FNPEEJ, ont pu profiter en 2010 de séances de formation auprès du Centre Songhaï.

Dans le domaine de l'appui institutionnel, le document de Politique Nationale de l'Emploi (PNE) est finalisé, une base de données dynamique de gestion des demandeurs d'emploi est fonctionnelle à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et un rapport d'évaluation des programmes PAEI et AIDE de l'ANPE est disponible. Un site web d'appui à la recherche d'emploi est fonctionnel par le biais du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes (PAPEJ).

Un boulanger, bénéficiaire du microfinancement du FEM

En matière d'appui à la création d'emplois en milieu rural, l'expérience pilote de Bétérou (Commune de Tchaourou), a permis aux jeunes et aux femmes d'un cluster de villages de s'investir dans le maraîchage et ce, grâce à la synergie d'actions entre les populations, le Gouvernement et l'administration locale. Le nombre de maraîchers sur les trois localités s'est accru de 50% et la proportion de femmes maraîchères des 07 groupements qui y travaillent est passée de 22% en 2009 à 56% en 2010.

Approvisionnement en eau potable

Sur la demande expresse du Gouvernement béninois, le PNUD a fourni une assistance technique et de l'expertise pour mettre en œuvre la phase d'urgence du Programme d'approvisionnement en eau potable dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Le programme a couvert les treize (13) communes des deux départements dans ses activités réparties en trois (3) volets : (i) réhabilitation de 100 anciens forages, (ii) réalisation de 150 nouveaux forages et (iii) construction de 20 Adductions d'Eau Villageoise (AEV).

Au cours de l'année 2010, les deux premières phases du programme (réhabilitation des anciens forages et réalisations de nouveaux forages) ont été achevées. Ainsi, 250 forages équipés de pompe à motricité humaine fonctionnelle ont été réceptionnés et livrés à une population d'environ 68 750 habitants.

Pour accompagner les trois volets du programme, les services d'intermédiation sociale ont été sollicités. Les actions ont porté sur la formation et la sensibilisation des bénéficiaires sur les mesures d'hygiène et d'assainissement et l'utilisation durable des ouvrages. Elles ont réalisé le diagnostic de la gestion des anciens ouvrages, ce qui a permis de mettre en place de nouvelles formes de gestion qui garantissent la durabilité des ouvrages. Des fermiers et délégataires sont déjà retenus par endroits pour gérer les ouvrages conformément au cadre légal.

Développement local et soutien aux activités génératrices de revenus

En lien avec les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) relatives au développement équilibré du territoire matière de développement local, le PNUD a soutenu, les administrations communales et décentralisées à travers la mise en œuvre d'un projet d'appui à l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB). Fruit d'un partenariat entre le PNUD, la SNV et l'ANCB, cette initiative a permis de réaliser en 2010 une étude sur les indices de pauvreté à l'échelle des 77 communes du Bénin, et de mettre en exergue la relation entre infrastructures et pauvreté au niveau local. L'analyse des liens entre infrastructures et pauvreté a d'ailleurs permis d'enrichir le débat sur la stratégie à adopter pour assurer un développement infrastructurel qui réduise les inégalités et qui permette une croissance inclusive dans tous les départements du Bénin.
Avec l'UNCDF et le Fonds Belge de Survie (FBS), le PNUD a mis en route le Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin (PA3D). Ce Programme de lutte contre la

pauvreté au niveau local a amorcé de principales activités en 2010 notamment la vulgarisation de la PONADEC (Politique Nationale de la Décentralisation) dans les départements du Borgou et de l'Alibori, l'appui à la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DAT) aux fins de l'expérimentation d'un système d'information territorialisé au profit de la commune de N'Dali, et la formation des élus et de l'administration communale du département du Borgou sur les textes de loi de la décentralisation, la rédaction des actes administratifs et l'appui à l'analyse de conformité des Plans de Développement Communaux (PDC) de la deuxième génération.

S'agissant des opérations de terrain, l'appui en milieu rural du PA3D a contribué à la mise en place d'un système de warrantage au profit des paysans des Communes du Borgou. Cette activité a conduit à la construction de 12 magasins de stockage munis de boutiques d'intrants spécifiques, pour permettre le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le système de warrantage opérant autour des magasins construits assure, en effet, un financement efficace des activités agricoles sans que les producteurs ne soient obligés de brader leur récolte. Des micro crédits leur sont octroyés et le remboursement est effectué après la vente des produits mis en gage. Cette commercialisation s'effectue lorsque les prix pratiqués sont plus rémunérateurs pour le producteur. L'activité de warrantage a aussi favorisé la création de partenariats entre les communes et les Centres Communaux de Promotion Agricole (CeCPA), avec pour but d'adresser à ces derniers les contraintes, au niveau des filières du maraîchage et du petit élevage pour y trouver des solutions idoines.

Promotion du maraîchage comme culture de contre saison

PROGRES DANS LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT AU BENIN

OBJECTIF 1 Reduire l'extreme pauvrete et la faim

Cible 1A *Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est de moins d'un dollar par jour*

Proportion (%) de la population .disposant de moins de 1dollar US par jour (en parité de pouvoir d'achat)

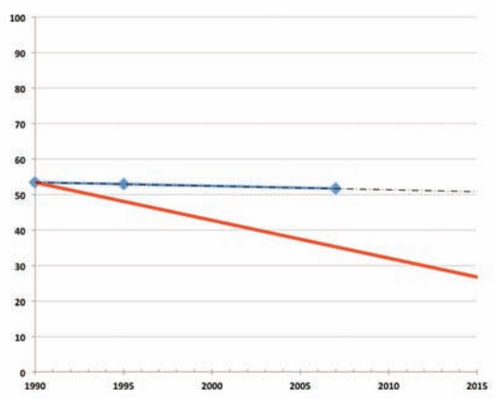

OBJECTIF 2 Assurer une education primaire pour tous

Cible 2A *Assurer que d'ici à 2015, tous les enfants, filles et garçons seront capables d'achever les études primaires*

Taux net de scolarisation (%) dans l'éducation primaire

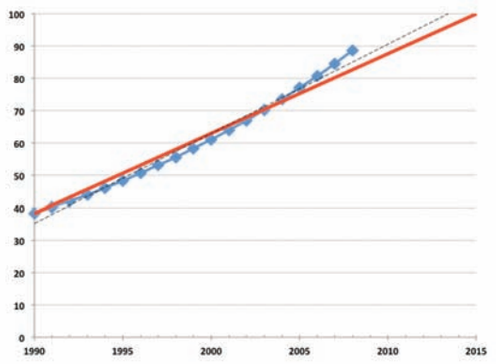

OBJECTIF 3 Promouvoir l'egalite des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 3A *Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard*

Rapport fille-garçon dans l'enseignement primaire

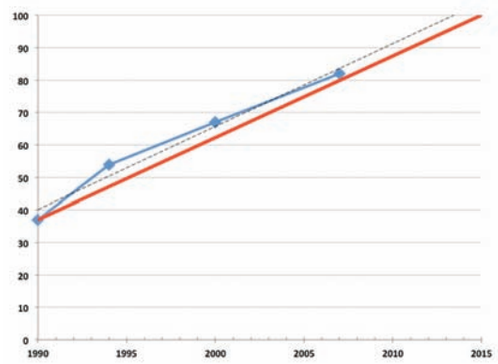

OBJECTIF 4 Reduire la mortalite infantile

Cible 4A Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 100 naissances vivantes)

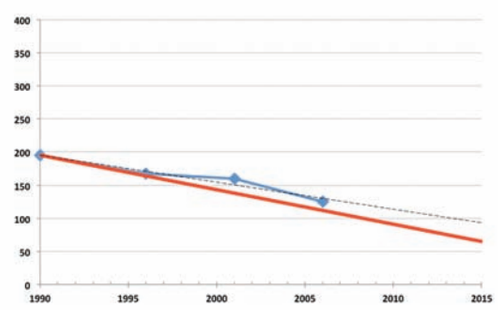

OBJECTIF 5 Ameliorer la sante maternelle

Cible 5A *Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle*

Taux de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)

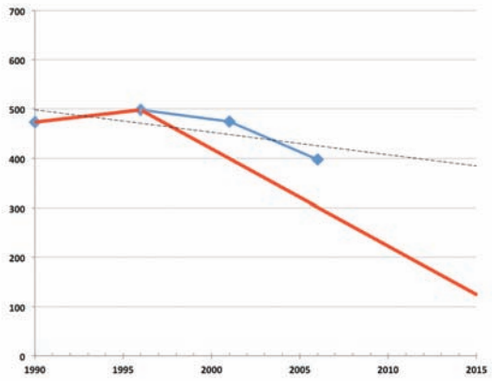

OBJECTIF 6 Combattre le vih/sida, le paludisme et autres maladies

Cible 6A *D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle*

Taux de prévalence du VIH dans la population de 15 à 24 ans

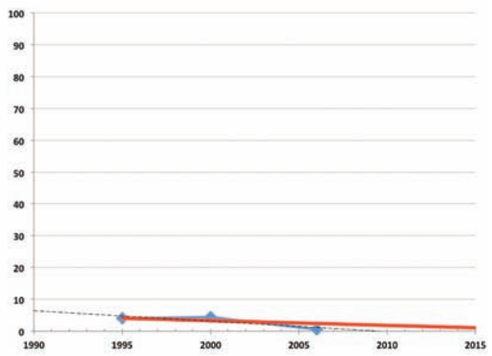

OBJECTIF 7 Assurer un environnement durable

Cible 7C *Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à l'hygiène de base*

Proportion de la population utilisant une source améliorée d'eau potable

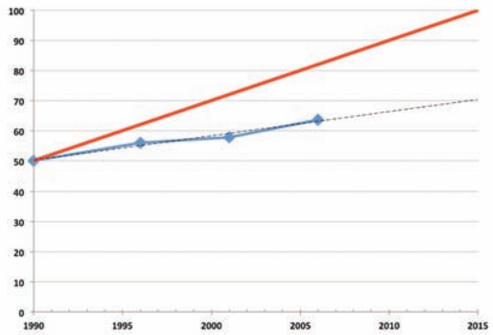

OBJECTIF 8 Développer un partenariat mondial pour le développement

Service de la dette en proportion aux exportations des biens et services

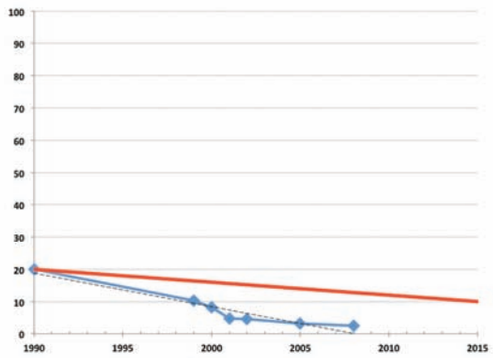

LEGENDE
Sentier souhaitable OMD
Evolution actuelle

Les députés à l'écoute des préoccupations des populations sur le foncier dans la perspective d'un vote de loi afférente

GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

DANS LE CADRE DE LA PROMOTION de la bonne gouvernance et du développement participatif, et ce, en lien avec l'Effet N° 3 de l'UNDAF « D'ici 2013, les Institutions publiques, les collectivités locales et la société civile mettent davantage en œuvre les règles de bonne gouvernance et assurent une meilleure gestion des crises et catastrophes naturelles », l'appui du PNUD s'est focalisé en 2010 sur quatre (04) grands produits que sont :

- La réforme administrative et institutionnelle
- L'habilitation des Organisations de la Société Civile au dialogue avec le Gouvernement et au contrôle citoyen
- Le renforcement du pouvoir de prises de décisions des femmes (cf. Chapitre suivant sur la promotion du genre)
- La consolidation de la démocratie

CHIFFRES / ACTIONS CLES

- 42 439 013 US$ mobilisés pour la réalisation de la LEPI
- Recensement d'environ 6 570 486 personnes âgées de 8 ans et plus sur une population estimée à la cartographie à 7.059.142
- Acquisition de 3215 kits biométriques et accessoires au profit de la MIRENA
- Environ (20.000) agents d'exécution formés et déployés pour l'établissement de la LEPI.

La réforme administrative et institutionnelle

En vue de promouvoir le développement des capacités en matière de gouvernance administrative et institutionnelle, le PNUD a orienté son intervention dans la fonctionnalité de la Cellule technique d'appui stratégique directement rattachée au Cabinet du Ministre. Cette Cellule a permis au Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI) d'obtenir des résultats probants au nombre desquels on peut citer : (i) l'évaluation des cadres organiques ainsi que l'élaboration d'un guide méthodologique de leur mise en place dans les ministères, (ii) l'Audit organisationnel du MRAI, du Conseil Economique et Social et de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication. En plus de ces acquis, le chantier des réformes dispose désormais d'un Plan Stratégique de Réforme Administrative et Institutionnelle (PSRAI) décliné en plan d'actions qui devrait faire l'objet d'une table ronde de mobilisation de ressources en 2011.

Il convient également d'ajouter qu'une Charte de gouvernance pour le développement a été développée et que la tenue d'une Convention nationale d'adoption est prévue après les élections de 2011 en vue de son appropriation par les parties prenantes. A court terme, les actions de modernisation des structures de l'Administration et des Institutions se sont concentrées sur la mise

Célébration de la Journée Internationale de la Paix

en œuvre en 2010 des Actions à Impacts Rapides et démonstratifs et à moindre coût (AIR) et des Actions Structurantes (AS) de réformes comme réponses aux dysfonctionnements relevés par l'étude sur l'environnement institutionnel.

En 2010, le PNUD a continué de soutenir la Représentation nationale dans ses fonctions législatives et de contrôle de l'action du gouvernement. Cet appui s'est matérialisé par les séances de renforcement de capacités organisées à l'intention des Honorables Députés pour une meilleure prise en charge de la rédaction des propositions de Lois et de l'analyse et du contrôle budgétaires axées sur les OMD. En outre, le projet de création d'une Radio à l'hémicycle s'est concrétisé par l'acquisition et l'installation du matériel.

Habilitation des Organisations de la Société Civile et des médias

Soucieux d'impliquer l'ensemble des populations dans l'identification des réponses possibles à leurs préoccupations, des Organisations de la Société Civile (OSC) ont reçu des appuis de la part du PNUD en 2010 afin d'être mieux outillés pour jouer efficacement leur rôle de contrôle citoyen. Les appuis dans ce domaine ont porté sur :

- l'élaboration de rapports semestriels des relais locaux sur la mise en œuvre des politiques de développement au niveau local ;
- la réalisation d'une étude sur la perception des populations sur le travail des députés ; cette étude a permis de relever un certain nombre de dysfonctionnements de l'institution parlementaire et a fait des recommandations pour un meilleur fonctionnement ;
- le renforcement des capacités en matériels et équipements des journalistes, notamment à l'Ecole de journalisme de l'Université d'Abomey- Calavi et une série de formations des journalistes sur le processus de réalisation de la LEPI.

Consolidation de la démocratie

L'appui-conseil stratégique développé a abouti à un partenariat qui a permis de mobiliser d'importantes ressources ayant conduit à l'obtention de résultats significatifs dans le domaine de la gouvernance démocratique et notamment l'appui aux processus électoraux.

Dans le cadre de la réforme du système électoral au Bénin, le PNUD a accompagné la réalisation de la liste électorale permanente et informatisée (LEPI). D'un coût global de 42 439 013 US$, le projet d'appui à la réalisation de la LEPI a été financé conjointement par le gouvernement béninois et plusieurs partenaires notamment la France, l'Union Européenne, l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, l'Autriche, les Pays Bas, le Danemark, la Suisse, le Japon, la CEDEAO, l'Espagne à travers le Global Programme for Electoral Cycle Support (GPECS) – Programme Mondial d'Appui aux Cycles Electoraux et le PNUD, qui a assuré la gestion du panier commun du projet d'appui à la LEPI.

Plusieurs phases ont marqué l'établissement de la LEPI: la cartographie censitaire (qui a consisté au relevé par GPS des coordonnées géographiques des villages, des quartiers de villes, des hameaux ainsi que des infrastructures publiques et à l'énumération par ménage des personnes âgées de 8 ans et plus),

le recensement porte-à-porte, l'enregistrement biométrique des citoyens de 12 ans et +, la production des listes électorales, la production et la distribution des cartes d'électeurs, etc.

Pour l'enregistrement des citoyens, 3215 kits biométriques et accessoires ont pu être acquis avec les fonds mis à disposition du PNUD par les partenaires techniques et financiers, des centaines d'ordinateurs, serveurs de haute capacité et imprimantes acquis, de même que d'autres matériels nécessaires pour les différentes phases du projet et environ vingt milles (20.000) agents d'exécution formés et déployés sur toute l'étendue du pays.

Cette opération d'envergure nationale s'est déroulée sous le leadership et la responsabilité des organes de gestion de la LEPI, à savoir : la Commission Politique de Supervision et la Mission de Recensement électoral National Approfondi (MIRENA) mis en place conformément aux dispositions de la loi portant réalisation de la LEPI avec l'appui d'un collège d'experts nationaux et internationaux mis à disposition par le PNUD. Ainsi, à travers cette expertise, le PNUD a renforcé les capacités nationales par le transfert de connaissances et l'intensification de la coopération Sud-Sud en conception, mise en œuvre et suivi des processus électoraux.

En tant qu'instrument de développement, la LEPI a permis de renforcer la fiabilité des scrutins présidentiel et législatif en 2011. A moyen terme, la LEPI finalisée et régulièrement mise à jour deviendrait un instrument de planification et d'aide à la décision.

L'appui du PNUD s'est également concentré sur le renforcement de la participation et surtout sur la concertation des différents acteurs politiques à travers la consolidation du mécanisme de la gouvernance concertée, outil privilégiant l'écoute, le dialogue et la recherche de consensus qui transcende les intérêts partisans. Une étude sur la gouvernance concertée a permis de clarifier cette approche et de doter le Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée (HCGC) d'orientations stratégiques basées sur la programmation et la planification des actions en rapport avec les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Dans un autre registre, il convient de mentionner l'appui technique et logistique qu'a apporté le PNUD dans le cadre de la coopération japonaise à travers le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles du Centre de Perfectionnement aux Actions de Déminage et de dépollution (CPADD). Les principales actions ci-après ont été développées. Il s'agit de la réfection d'anciens bâtiments et la construction de nouveaux, l'acquisition d' équipements ainsi que l'organisation de sessions de formations régulières en déminage humanitaire (NEDEX/EDD 3) au profit du personnel militaire et du personnel civil impliqués dans les opérations de déminage en Afrique et particulièrement au niveau de la CEDEAO et de la CEEAC. Il renforcera par ailleurs le dispositif d'encadrement technique du Centre à travers le recrutement de personnel qualifié et des experts de hauts niveaux.

Enregistrement biométrique d'une citoyenne

Un appui à la préservation de la biodiversité dans la forêt de Kikélé

ENVIRONNEMENT

LE RELÈVEMENT DES DÉFIS environnementaux est perçu par le Gouvernement béninois et le PNUD comme un facteur catalytique pour la réalisation des OMD et la durabilité du développement. De ce fait, la préservation de la biodiversité, la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, la lutte contre les changements climatiques, la promotion de l'assainissement pour une amélioration du cadre de vie des populations et la promotion des initiatives de gestion et de protection à la base demeurent des enjeux critiques même si de gros efforts sont déployés dans le passé pour inverser les tendances de dégradation.

CHIFFRES/ ACTIONS CLES

- Au total 6 modules de toilettes sont construits et 580 plants ont été mis en terre dans 6 arrondissements de la commune de Cotonou.
- 13 communes ont été accompagnées dans le verdissement de leur PDC.
- 350 foyers améliorés ont été construits
- Au total 21.975 plants de différentes espèces locales telles que l'eucalyptus, le palétuvier, le goyavier, le fromager, le manguier, le Raphia, le Kaya, le bourgou et le Gmelina arborea ont été mis en terre
- 308 ménages défavorisés de l'énergie solaire et des plateformes multifonctionnelles dans les villages de Hon et Koussoukpa
- 210 élus locaux et cadres des structures déconcentrées de l'Etat ont été formés à l'élaboration du plan de contingence communal

Au cours de l'année 2010, le PNUD a soutenu plusieurs projets en matière de gestion de l'environnement avec un accent sur les changements climatiques, la biodiversité et le cadre de vie. Dans une approche participative itérative, le PNUD s'investit à accompagner le gouvernement du Bénin, les communautés et d'autres acteurs à identifier et développer des stratégies et des techniques adaptées pour mieux lutter contre la dégradation de l'environnement et réduire les effets néfastes des changements climatiques afin de préserver leur cadre de vie, leurs milieux naturels et les ressources qui s'y trouvent. Cet appui met également un accent particulier sur les synergies qu'il convient d'observer afin d'accroître l'efficience et l'efficacité des investissements, dans la perspective de renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure préservation de l'environnement et une meilleure adaptation aux changements climatiques.

Préservation de la biodiversité et gestion des ressources naturelles

Le PNUD a appuyé deux initiatives : il s'agit de l'intégration des forêts sacrées dans le système des aires protégées comme aires communautaires et la conservation de la biodiversité au niveau des parcs W , Arly et Pendjari (WAP). Ces deux initiatives sous financement FEM/PNUD et

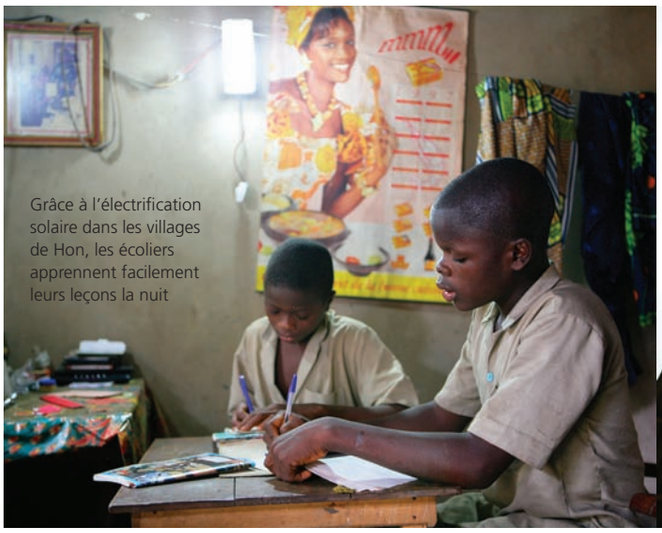

Grâce à l'électrification solaire dans les villages de Hon, les écoliers apprennent facilement leurs leçons la nuit

FEM/UNOPS, visent à renforcer les capacités des communautés à mieux préserver les écosystèmes et à en faire des réserves pour une gestion et exploitation durable.

Au cours de l'année 2010, le PNUD a accompagné les acteurs institutionnels et communautaires concernés dans les diverses investigations et analyses afin de définir les cadres de mise en œuvre des actions. Les forêts sacrées à couvrir pendant la phase opérationnelle du projet sont sélectionnées, les études et la cartographie des forêts sacrées choisies ont été réalisées et validées. Le document de projet forêts sacrées est élaboré, validé et approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le gouvernement béninois. Dans le même ordre d'idées, il a été procédé en février 2010 au lancement du projet régional de renforcement des capacités des acteurs et des communautés pour une meilleure gestion des réserves de biosphères que constituent les parcs W, Arly et Pendjari (WAP).

Les activités menées après le lancement se résument à l'installation des équipes régionale et nationale, la finalisation des accords et la mise en place des organes de gestion et de consultation, l'appui au développement des outils de planification et de gestion (schéma directeur du complexe WAP, plan de renforcement de capacités des acteurs), la formation et la sensibilisation des acteurs locaux des villages riverains des parcs Pendjari et W dans 9 communes, la mise en place d'un mécanisme de communication, de capitalisation et de gestion des acquis et des leçons apprises, ainsi qu'à la mise en œuvre des activités de surveillance.

Lutte contre les changements climatiques

La stratégie du Bénin est fondée sur l'analyse de l'état de vulnérabilité et la promotion du développement des mesures d'adaptation. Ainsi, le PNUD/FEM accompagne la rédaction de la deuxième communication nationale sur les changements climatiques (DCN) et la mise en œuvre des mesures prioritaires d'adaptation aux changements climatiques (PANA).

Au cours de l'année 2010, des inventaires sur les gaz à effet de serre ont été réalisés dans les secteurs de l'énergie, de l'utilisation des terres et changement d'utilisation et foresterie, de l'Agriculture, des procédés industriels et des déchets. Les études sur la vulnérabilité et l'adaptation des populations aux effets des changements climatiques ont été réalisées dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie,

des ressources en eau et du littoral. Les besoins en transfert de technologies et en renforcement de capacités des différentes catégories d'acteurs pour l'atténuation et l'adaptation au Bénin ont été évalués. Toutes les sections de la DCN ont été rédigées et le document de la DCN est en cours de finalisation.

En vue de préparer la phase opérationnelle de la mise en œuvre de la première mesure prioritaire d'adaptation aux changements climatiques, les acteurs clés concernés ont tenu une réunion préparatoire pour repréciser les modalités de mise en œuvre du projet PANA1 de même que la constitution des différents organes à mettre en place. Le lancement officiel du projet est prévu pour le 2ème trimestre de l'année 2011.

Promotion des énergies renouvelables

Malgré les potentialités du Bénin en matière d'énergies fossiles et renouvelables, l'accès à l'électricité reste encore difficile. Le pays est notamment confronté à un sérieux problème d'électrification des zones rurales pour lesquelles le taux d'électrification est en dessous de 3%. Face à cette situation, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en partenariat avec le Ministère de l'Energie et de l'Eau (MEE) a réalisé une étude sur l'identification et la cartographie des potentialités et sources d'énergie renouvelable en se focalisant sur la micro hydroélectricité, la biomasse-énergie, l'énergie solaire, l'éolienne et le biocarburant. Cette étude a permis non seulement de fixer les différents acteurs sur la disponibilité des sources d'énergie renouvelable dans les huit (08) zones agro-écologiques que compte le Bénin, mais aussi de poser les premiers pas pour la formulation d'un programme intitulé "Eclairer le Bénin".

Amélioration du cadre de vie

La contribution du PNUD à l'amélioration du cadre de vie des populations défavorisées s'est fait à travers la promotion de l'accès aux services socio sanitaires de base, le reboisement des artères et espaces des villes et la gestion intégrée des déchets. La phase pilote dans la ville de Cotonou a permis aux populations des quartiers Gbégamey, Sainte Rita, Mèdédjro Agbondjèdo et Akpakpa dodomey et la plage Fiyégnon de Fidjrossè de bénéficier chacun d'un module de 4 toilettes et 4 douches modernes. Les sites d'implantation des modules ont été reboisés. Au total 6 modules de toilettes sont construits et 580 plants ont été mis en terre dans 6 arrondissements de la commune de Cotonou. Par ailleurs, le PNUD a accompagné également la mise en place d'un mécanisme adapté de gestion des déchets. Un document de programme d'appui à la gestion intégrée et décentralisée des déchets par filière (PAGIDF) a été formulé et présenté aux acteurs de tous les secteurs lors d'un symposium international organisé en décembre 2010 sur la gestion et la valorisation des déchets au Bénin.

La promotion de l'écotourisme constitue une opportunité pour générer des ressources locales

Gestion décentralisée de l'environnement

Le renforcement des capacités des collectivités et acteurs locaux pour une meilleure planification et gestion de l'environnement constitue l'un des résultats attendus du Plan d'actions de programme-pays. A cet égard, le PNUD a développé un partenariat national et local pour une meilleure prise en compte des questions de l'environnement dans les planifications pour un développement durable. C'est dans cette perspective que l'intégration de l'environnement dans le plan de développement communal s'est poursuivie au cours de l'année 2010.

Le programme Promotion du Volontariat pour la gestion décentralisée de l'Environnement (PVE) intervient au niveau communal pour la mise en place de réseau de volontaires nationaux. En 2010, 38 personnes dont 30 techniciens des mairies ont été formées sur la prise en compte de l'environnement dans les plans de développement communaux (PDC). Vingt six (26) autres techniciens ont été formés sur la mobilisation de ressources et le développement de partenariat dans le département de l'Alibori. Une plate forme de promotion et de coordination des actions de volontariat impliquant 80% des acteurs est mise en place. Dix huit (18) brigades anti-feux de brousse ont été mises en place et dynamisées. Un réseau de trente (30) volontaires endogènes dont cinq (5) femmes est fonctionnel.

En vue de faciliter une meilleure prise en compte des thématiques environnementales dans les PDC, il a été élaboré une fiche technique qui sert de guide de formulation et de relecture des PDC. Durant la période 2010, Au total treize (13) communes ont été accompagnées dans le verdissement de leur PDC.

Promotion des initiatives de protection de l'environnement et des ressources naturelles à la base

La promotion des initiatives de protection de l'environnement à la base se fait à travers le programme micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM) qui vise l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de l'environnement aussi bien au niveau local que global. Le PMF/FEM est un mécanisme d'appui technique et financier du FEM aux projets communautaires novateurs capables d'apporter des solutions tangibles aux problèmes de l'environnement mondial à partir d'actions communautaires locales conduites par des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou des Organisations Communautaires à la Base (OCB). Il couvre cinq (05) domaines cibles à savoir : la préservation de la biodiversité, l'atténuation des effets des changements climatiques, la protection des eaux internationales, la gestion durable des sols, la limitation de l'utilisation des Polluants Organiques Persistants.

En 2010, le PMF/ FEM a sélectionné neuf (09) ONG portant ainsi à trente (30) le nombre total des organisations de la société civile bénéficiant des subventions de ce Programme. Les ONG prises ensemble ont au cours de l'année 2010 mis en œuvre des activités qui couvrent tous les domaines thématiques du programme.

Au plan de la biodiversité

Cinq (5) ONGs ont reboisé 86, 5 ha de terre dans 5 communes du Bénin. Au total 21.975 plants de différentes espèces locales telles que l'eucalyptus, le palétuvier, le goyavier, le fromager, le manguier, le Raphia, le Kaya, le bourgou et le Gmelina arborea ont été mis en terre avec un suivi régulier de leur entretien par les populations locales. Certaines ONGs encadrent une soixantaine de bénéficiaires pour le développement de l'apiculture. Il est attendu une production moyenne de 2040 litres de miel pouvant générer 3 006 000 Fcfa. En tant qu'activité de contre saison, l'apiculture permet ainsi aux producteurs d'améliorer leurs revenus tout en contribuant à la restauration ou à la préservation des ressources végétales avec

la stabilisation des écosystèmes forestiers ou de savane.

Au plan des changements climatiques

Cinq (05) ONGs interviennent pour accompagner les communautés défavorisées dans l'accroissement de l'efficacité énergétique et l'amélioration de l'accès à de nouvelles sources d'énergie dans 7 communes. Au cours de l'année 2010, 350 foyers de cuisson améliorés ont été construits et utilisés pour contribuer à la réduction de la pression sur les ressources végétales. Une réduction d'environ 75% de consommation du bois-énergie a été enregistrée par rapport à la situation de départ. 160 litres d'huile de Jatropha curcas sont produits et livrés comme biocarburant à des meuniers en substitution au gaz oil qui est émetteur de CO2.

Deux (2) Comités Villageois d'Electrification ont été accompagnés pour assurer l'accès à l'énergie solaire à 308 ménages dans les villages Hon et Koussoukpa dans la commune de Zogbodomè dans le département du Zou.

Au plan des eaux internationales

Six (06) ONGs ont été actives dans le domaine de la préservation des eaux internationales. C'est ainsi que pour l'assainissement du lac Nokoué, douze (12) latrines ECOSSAN ont été construites dans la commune de Sô- Ava. En outre, 10 ha de forêt galerie ont été préservés. Il faut noter que des ONG travaillent avec les communautés riveraines pour la protection des plans d'eau, la sauvegarde des écosystèmes et l'assainissement dans sept (7) communes.

Au niveau communautaire, les questions environnementales sont gérées dans une approche participative

Réalisation de pépinières pour la promotion de la biodiversité

Au plan de la dégradation des terres

Quatre (04) ONG ont appuyé des groupements de producteurs pour le développement de l'agriculture biologique. Les réalisations au cours de l'année 2010 concernent 162 ha de terre emblavés en coton biologique par 165 femmes, 190 ha de mucuna comme plante de couverture par 260 producteurs. Les avantages liés à la lutte contre les mauvaises herbes, l'accroissement de la fertilité des sols et du taux d'humidité du sol ont été fortement appréciés.

En outre, il convient de mentionner le Projet d'Appui au Développement des Zones Arides au Bénin (PADZAB), une initiative du PAN/LCD mise en œuvre avec l'accompagnement du PNUD. C'est un projet régional sous financement DDC/PNUD qui vise à réduire les pressions des groupes vulnérables (femmes et jeunes) sur les ressources, faciliter le développement des activités génératrice de revenus, l'accès aux énergies renouvelables et la promotion d'une gouvernance en matière de gestion des ressources environnementales. Les bénéficiaires des actions du projet en 2010 sont les groupements de femmes productrices d'huile de palme, de gari et de boisson alcoolisée appelée Sodabi. Une plate forme multifonctionnelle a été installée dans l'arrondissement d'Agamè commune de Lokossa pour réduire la pénibilité des travaux de transformation agroalimentaire aux femmes. Au nombre des principales retombées positives figurent le gain de temps pour les femmes, par l'allégement de leurs tâches domestiques, une augmentation de la production agricole, le développement d'activités rémunératrices. Aussi,

47 femmes ont-elles été formées sur la fabrication et l'utilisation de fourneaux de cuisson peu consommateurs d'énergie communément appelés foyers améliorés.

Gestion des catastrophes et appui au relèvement

L'appui fourni par le PNUD par le biais du projet gestion des inondations concerne :

- Le renforcement des capacités sur les plans technique, logistique, des structures du gouvernement en charge de la gestion des crises et catastrophes (Comité National de Protection Civile, Groupement National des Sapeurs Pompiers, etc) ;
- L'appui à la reforme institutionnelle des structures en charge des crises et des catastrophes pour une meilleure coordination des différentes phases de la gestion de catastrophe ;
- L'appui à l'élaboration des stratégies d'évaluation rapide des effets des inondations, de relèvement et de préparation des risques de catastrophe ;
- L'appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de réponse nationale et sectorielle.

Les résultats importants obtenus par cette politique mise en œuvre par le PNUD sont :

- Le Premier Plan de Contingence National pour la gestion des crises et catastrophes naturelles rédigé en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique via le Secrétariat Permanent du Comité National pour la Protection Civile (CNPC), la Direction de la Prévention et de la Protection Civile (DPPC) gouvernement est adopté en Conseil des Ministres le 02 juillet 2010 ;
- Le Premier Plan de Contingence National pour la gestion des crises et catastrophes naturelles adopté par le gouvernement est activé pour la mise en œuvre de la gestion des inondations le 1er octobre 2010 ;
- La Direction de la Prévention et de la Protection Civile (PPPC) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a été dotée de matériels et de ressources nécessaires pour faire face à l'inondation de 2010. Ainsi le projet a permis de mettre en place un dispositif de coordination humanitaire pour mieux gérer la réponse ;
- L'appui à la rédaction et soumission pour financement du document de projet de relèvement immédiat à BCPR. les leçons, enquêtes et évaluations sectorielles par clusters ont permis de rédiger le document de stratégie du relèvement et de coordonner avec le gouvernement et la Banque Mondiale le processus et la rédaction du Post Disaster Needs Assessment (PDNA).

Les capacités des conseils communaux de sept (07) communes ont été renforcées dans l'élaboration de leurs plans de contingence en vue de la préparation aux inondations et à la réduction des risques de catastrophe et 210 élus locaux et cadres des structures déconcentrées de l'Etat ont été formés à l'élaboration du plan de contingence communal en termes de complémentarité avec les plans de développement communaux (PDC)

Une mission conjointe Nations Unies – Gouvernement du Bénin pour l'évaluation aérienne des zones sinistrées

La Sage-femme du Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou en train de sensibiliser sur le VIH/Sida

PROMOTION DU GENRE ET LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

AU COURS DE L'ANNÉE 2010, LES interventions du PNUD en matière de promotion du genre, d'autonomisation des femmes et de lutte contre le VIH se sont concentrées surtout autour des actions de plaidoyer, d'appui-conseil au renforcement des capacités des acteurs impliqués et à l'intégration du genre et du VIH/SIDA aussi bien dans les projets et programmes du PNUD que dans les politiques nationales de développement.

Renforcement du pouvoir de prises de décisions des femmes

L'appui-conseil stratégique du PNUD a permis de renforcer le processus d'opérationnalisation de l'Institut national pour la promotion de la femme et d'engager de nombreuses activités de renforcement des capacités pour accroître le niveau et le degré d'implication des femmes dans la gestion des affaires publiques.

CHIFFRES/ ACTIONS CLES

- Formation en entreprenariat de 1050 femmes
- 855 femmes ont bénéficié de crédit warranté
- 546 femmes ont eu accès au microcrédit et 40 groupements ont démarré des activités grâce à l'accès au crédit animalier

En 2010, des actions ont été menées en vue d'accroître la représentativité des femmes dans les instances de prises de décisions (Assemblée Nationale, Conseil Communal, Conseil Départemental et Gouvernement) à travers des formations ciblées sur l'approche genre ainsi que l'appui technique et logistique à la tenue des fora tels que le Forum régional du ''Business and Professional Women" (BPW) dont le thème est ''Femmes dans le secteur informel, perspectives et défis. L'appui dans ce domaine a porté sur la formation des femmes fonctionnaires parlementaires en gestion des affaires publiques et le leadership des femmes. Cette formation a permis de renforcer le leadership des femmes au sein des réseaux professionnels régionaux.

Renforcement de capacités, autonomisation des femmes

Dans le domaine de l'emploi des femmes, c'est le processus d'autonomisation de la femme rurale qui a été expérimenté avec succès avec le Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou (CAMFP). A Parakou et dans le cadre d'une action conjointe (PNUD, UNFPA, Mairie), 1050 femmes sur un total de 1500 femmes de groupements prévues comme cible pour 2010 et 41 apprenantes sur 280 prévues pour 2010 ont été formées. Les formations ont porté sur les techniques de production animale, de maraîchage, de transformation et de commercialisation et ont permis à 546 femmes d'avoir accès au microcrédit et aux femmes de 40 groupements de démarrer des activités grâce à l'accès au crédit animalier.

Par ailleurs, les sensibilisations en santé de la reproduction, la planification familiale, le VIH-SIDA et les violences basées sur le genre ont occupé une place importante au niveau du CAMFP. Les différentes actions ont encouragé le test de dépistage du VIH-SIDA auprès de 501 femmes de 33 groupements et 75 d'entre elles ont adopté une méthode de planning familial. Ces formations ont également permis de ré-dynamiser le secteur agricole dans la commune de Parakou, contribuant ainsi au développement de la localité. Le projet a également permis à plusieurs femmes dans la Commune de Parakou de recevoir des microcrédits pour entreprendre des activités de production, transformation et commercialisation. Enfin, le Centre a permis d'accroitre le taux d'alphabétisation, le revenu réel et la capacité d'accès aux facteurs de production de 821 femmes.

Sur la base de la politique nationale, une stratégie opérationnelle «genre» a été élaborée dans le cadre de la mise en œuvre des interventions du projet PA3D. A la suite de cette initiative, les acteurs intervenant dans l'élaboration et l'exécution du budget communal ont été formés au gender budgeting. De même, des cadres communaux de concertation sur le genre ont été mis en place et dotés de plans d'actions dans les sept (7) communes de la zone d'intervention du PA3D.

Par ailleurs, le PA3D a soutenu 54 groupements de femmes et 225 personnes jugées très vulnérables et ciblés par les communes pour bénéficier prioritairement de subventions à investir dans les activités de production animale et/ou végétale ou dans la transformation agro alimentaire. De même, 855 femmes ont bénéficié de crédit warranté grâce au partenariat entre le projet, les communes et l'institution de micro finance SIA N'SON ONG.

Une séance de sensibilisation des femmes par leurs pairs

Tri des céréales récoltées avant le stockage

L'alignement sur les priorités nationales est l'un des principes clés de l'intervention du PNUD

LE PNUD DANS LE CONCERT DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

DEPUIS 2009, LE GOUVERNEMENT DU Bénin, avec l'appui de l'Equipe de pays des Nations Unies, a engagé des efforts pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, et pour renforcer la cohérence, l'efficacité et la pertinence des activités opérationnelles du Système des Nations Unies (SNU) en appui aux priorités nationales de développement.

Le Gouvernement a formulé une requête officielle en janvier 2010 au SNU au Bénin pour initier la réforme « Unis dans l'Action », s 'engageant ainsi dans la voie des pays ayant volontairement adopté la démarche « Delivering as One ». En octobre 2009, une délégation conjointe « Gouvernement/SNU » a pris part, en qualité d'observateur, à la deuxième conférence inter-gouvernementale des pays-pilotes « Delivering as One » au Rwanda. Les conclusions et principaux enseignements de cette mission conjointe ont été soumis au Conseil des Ministres qui a formellement adopté en janvier 2010, une communication portant décision de la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'Action » au Bénin. La communication du Conseil des Ministres recommande que le Ministre d'Etat, chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale et le Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur prennent les mesures nécessaires pour la mise en œuvre effective de la réforme « Unis dans l'Action » qui devrait aboutir progressivement à l'élaboration d'un « programme unique » pour le Bénin.

Pour lancer le processus de réforme, le Gouvernement a organisé un atelier national de concertation auquel ont pris part des représentants des entités gouvernementales, le SNU, les partenaires au développement, la société civile et le secteur privé. L'atelier a entre autres permis d'atteindre les résultats suivants : (i) Appropriation et leadership réaffirmés du Gouvernement pour la conduite du processus de réforme ; (ii) validation d'une feuille de route fixant les étapes clefs pour la mise en œuvre progressive de la réforme et la formulation conjointe d'une note conceptuelle « Unis dans l'Action ».

Sous le leadership du Gouvernement, un comité de rédaction conjoint « Gouvernement/SNU » a été désigné pour élaborer une note conceptuelle, déclinant la vision commune et les principes directeurs pour un SNU plus cohérent et efficace. L'élaboration de la note a également bénéficié de l'apport technique en mars 2010 des experts du Groupe des Nations Unies pour le Développement pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (UNDG-WCA).

En septembre 2010, le document provisoire de la note conceptuelle « Unis dans l'Action » a été validé par l'Equipe de pays des Nations unies et transmis pour révision finale au Gouvernement. Après concertations internes au niveau central et décentralisé, il est attendu que la note soit examinée et validée en Conseil des Ministres.

En droite ligne avec la réforme des activités opérationnelles du SNU, le Gouvernement appuie le projet de mise en place d'une Maison

commune des Nations Unies. Début 2010, le Gouvernement a attribué au SNU un terrain d'une superficie de 1,84ha qui a par la suite été portée à 4,2 ha pour permettre de couvrir les besoins de toutes les agences représentées au Bénin. Le levé topographique du site est déjà réalisé et des concertations relatives aux modalités spécifiques de construction des locaux sont actuellement en cours. Au-delà des synergies et économies d'échelle qu'un tel regroupement pourrait générer, ceci permettrait également aux agences de mieux se conformer aux exigences de sécurité (MOSS) du siège de l'ONU et de combler les besoins additionnels d'espace de bureau.

Services Communs et Harmonisation des procédures

En novembre 2010, a été lancée la mise en application de l'approche harmonisée de remise d'espèces aux partenaires de mise en œuvre (HACT) des projets/programmes appuyés par les agences du SNU. Ces modalités qui introduisent des procédures d'allocation de ressources et de suivi simplifiées sont actuellement utilisées par le PAM, le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF et seront progressivement adoptés par d'autres agences du SNU.

Une jeune apprenante du Centre des Arts et Métiers de la Femme de Parakou en train de transformer de la noix de karité.

Efficacité de l'aide publique au développement

Assurant la présidence tournante du Groupe des Chefs de Mission Diplomatique pour la coordination de l'aide au développement au Bénin, le Coordonnateur Résident du SNU et Représentant résident du PNUD facilite l'appui au Gouvernement pour l'élaboration de la Politique nationale de l'aide publique au développement (PNAPDB). Celle-ci devrait doter le pays de nouveaux outils décisionnels, de coordination et de concertation quant aux types d'aide préférentiels, les modalités de leur acheminement et la gestion des coûts de transaction.

Le Gouvernement, en collaboration avec le SNU, a mis en place un nouveau mécanisme pour la coordination, la gestion et le suivi-évaluation des programmes et projets, à travers l'installation d'une Unité de Gestion de la Coordination de l'UNDAF (UGC-UNDAF). L'UGC-UNDAF, instituée par arrêté ministériel, est placée sous l'autorité du MPDEPP-CAG et constitue aujourd'hui le principal interlocuteur technique des Nations Unies pour la mise en œuvre et le suivi de l'UNDAF et des autres activités coordonnées par le SNU.

En matière de coordination des initiatives novatrices de développement, le PNUD s'est investi dans plusieurs partenariats stratégiques avec les institutions nationales et internationales sur des thématiques majeures de son intervention. Cela lui a permis de mobiliser d'importantes ressources pour assister l'Etat à obtenir de résultats significatifs dans sa marche vers la modernisation et le progrès transformationnel : c'est le cas de la réalisation de la Liste électorale permanente informatisée (LEPI), du Projet d'hydraulique villageoise (PHV), des Projets Songhaï régionaux, de PANA 2 et du Projet Villages du Millénaire.

Photo de famille des PTF et des autorités nationales lors de la signature du MoU sur la LEPI

"Un seul bras ne permet pas de monter sur un arbre."
- Proverbe africain

LES RESSOURCES DU PNUD

SUR UN BUDGET TOTAL DE 4 411 649 $US budgétisé à titre de ressources régulières du Programme pour l'année fiscale 2010, le bureau a dépensé 4 310 336 $US, soit un taux de consommation de 98%. Compte tenu de la particularité de l'année 2010, caractérisée par l'appui au gouvernement des partenaires techniques et financiers dans la réalisation de la LEPI, le PNUD a investi le plus de ressources régulières (38%) dans le sous-programme Gouvernance, contrairement aux années antérieures où le portefeuille de réduction de la pauvreté a toujours été celui où se concentre l'investissement des ressources régulières du PNUD pour l'atteinte des OMD.

RESSOURCES REGULIERES EN US $

N°	Sous-programme	Pourcentage
1	Réduction de la pauvreté	32%
2	Gouvernance	38%
3	Environnement	12%
4	Autres	18%
	Total	**100%**

RESSOURCES REGULIERES

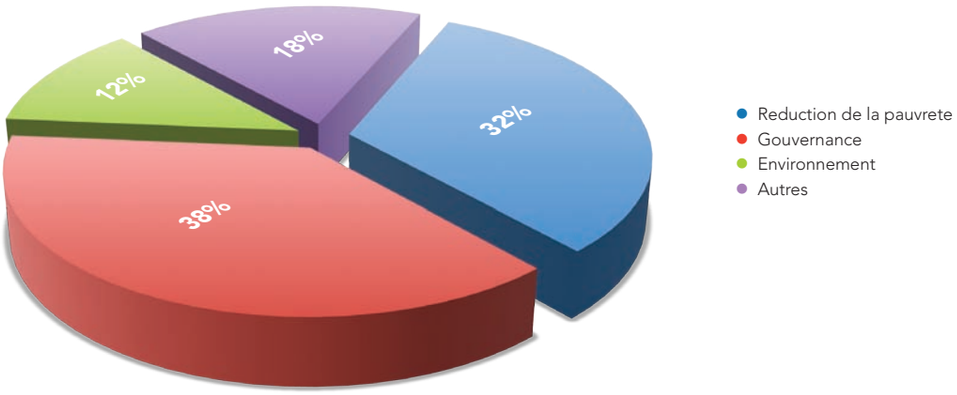

En complément à la dotation budgétaire reçue du siège, le bureau a pu mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires. Ainsi, sous le leadership du PNUD, l'engagement, des partenaires techniques et financiers notamment la France, l'Union Européenne, l'Allemagne, la Belgique, la Finlande, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Suisse, le Japon, la CEDEAO, l'Espagne à travers le Global Programme for Electoral Cycle Support (GPECS) – Programme Mondial d'Appui aux Cycles Electoraux et le Gouvernement du Bénin dans la mise en œuvre de la LEPI, a permis de mobiliser un montant de 32 488 120 $US en 2010. C'est ce qui explique le fort investissement au niveau du sous-programme Gouvernance (91% des ressources extrabudgétaires) dont fait partie l'appui à la réalisation de la LEPI. Ceci a remonté le niveau de mobilisation des ressources du bureau qui est passé de 11 167 900 $ US en 2009 à environ 38 499 225 $ US en 2010 dont plus de 97% ont été consommés sur la même année.

RESSOURCES MOBILISEES EN US $

N°	Sous-programme	Pourcentage
1	Réduction de la pauvreté	7%
2	Gouvernance	91%
3	Environnement	2%
4	Autres	0%
	Total	**100%**

RESSOURCES MOBILISEES

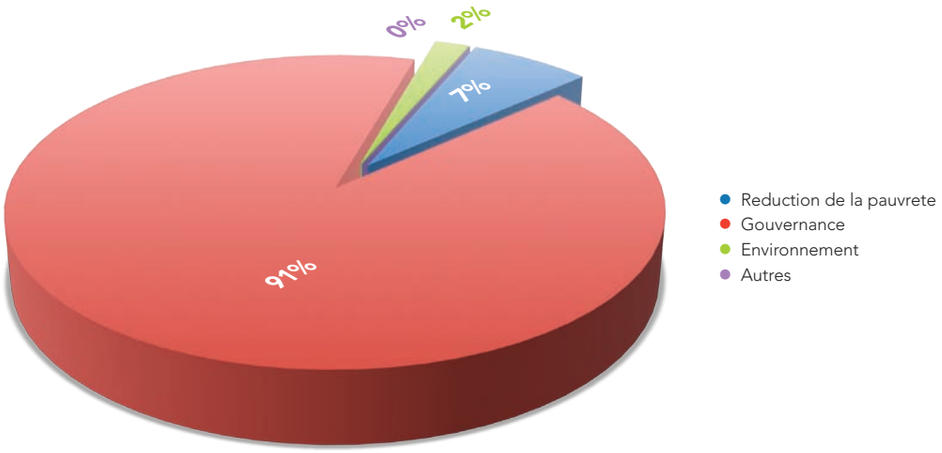

Au total, il faut noter qu'en 2010, le bureau a atteint un taux global de consommation de ressources de 97% sur un montant total de 42 910 874 $ US aussi bien pour les ressources régulières que pour les ressources extrabudgétaires.

TOTAL DES RESSOURCES EN US $

No	Sous-programme	Pourcentage
1	Réduction de la pauvreté	10%
2	Gouvernance	86%
3	Environnement	3%
4	Autres	2%
	Total	**100%**

TOTAL DES RESSOURCES

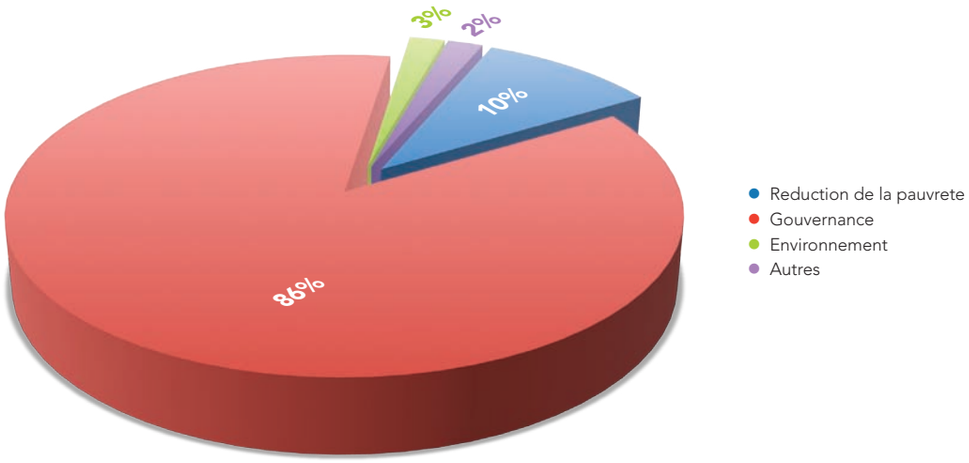

"Atteindre les OMD signifie l'avènement d'une vie meilleure pour les personnes pauvres et vulnérables de la planète. » - Helen Clark

PERSPECTIVES

LES EFFORTS ENTREPRIS PAR LE BUREAU du PNUD en 2010 en matière d'appui au développement du Bénin vont se poursuivre au cours de l'année 2011, dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies « Unis dans l'Action ». De manière spécifique, le PNUD entend :

- fournir des services d'appui-conseils de qualité au gouvernement pour l'accélération des progrès vers les OMD ;
- promouvoir la gouvernance démocratique et le développement participatif ;
- et enfin promouvoir la gestion rationnelle de l'environnement et des changements climatiques.

Il s'agira d'accompagner le gouvernement issu des élections de mars 2011 dans ses efforts pour approfondir les réformes économiques et sociales nécessaires pour réaliser l'émergence du Bénin. Dans cette optique, l'appui du PNUD devra se concentrer sur les axes stratégiques de la SCRP 3 et des priorités émergentes, telles qu'indiquées par le Gouvernement. Les points d'entrée porteront sur l'appui au développement de politiques et stratégies favorisant la croissance pro-pauvre, le soutien aux initiatives locales et à la promotion d'emplois décents, le renforcement du processus démocratique, de la concertation et du dialogue politique pour le maintien d'un environnement propice à la promotion et la participation effective du secteur privé.

Toutes les actions du Bureau intègreront systématiquement le renforcement des capacités, la promotion du genre, le recours à la coopération sud-sud et l'appropriation nationale.

Dans cette perspective, les actions priorités du PNUD découleront de :

- La consolidation de la gouvernance démocratique et de la réforme électorale ;
- L'appui aux réformes relatives à la décentralisation, déconcentration et au développement local ;
- L'appui à la réforme administrative et institutionnelle, au développement parlementaire et au contrôle citoyen ;
- L'appui aux stratégies d'adaptation aux changements climatiques, à la prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles ;
- L'appui au renforcement et à l'opérationnalisation des partenariats pour la mobilisation de ressources ;
- L'appui à la coordination et à la gestion des initiatives de développement pour améliorer l'efficacité de l'aide ;
- L'appui au renforcement et au développement des stratégies de partenariat public-privé.

Renforcement de la cohérence

La revue à mi-parcours de l'UNDAF (2009-2013), prévue en 2011, constituera une étape clé pour renforcer progressivement les résultats et l'impact de développement du SNU au Bénin. Les objectifs de la revue à mi-parcours de l'UNDAF visent entre autres : (i) l'évaluation et le réalignement des priorités stratégiques de l'UNDAF sur les axes de développement de la SCRP III (2011-2015) ; (ii) l'examen et le renforcement substantiel des mécanismes de coordination, de mise en œuvre et de suivi conjoints de l'UNDAF ; (iii) l'élaboration d'une proposition de plan d'actions et d'un cadre de ressources conjoints.

Dans le contexte de l'urgence humanitaire des inondations qui ont frappé le Bénin en 2010 et qui ont débouché sur l'élaboration d'un cadre conjoint pour le relèvement, la revue à mi-parcours de l'UNDAF attachera une attention particulière à l'intégration des aspects de réduction des crises et catastrophes naturelles et de la gestion durable des ressources naturelles et du cadre de vie.

Le SNU renforcera progressivement son intervention sur la mise en œuvre d'activités de programmation commune. Actuellement, le SNU met en œuvre trois programmes conjoints: (i), appui au renforcement des capacités pour la gestion et la coordination des programmes et projets ; (ii) appui au centre des arts et métiers de la femme à Parakou, et (iii), appui au Centre d'Information et de Documentation des Nations Unies (CID). L'élaboration de deux autres programmes conjoints est en cours de finalisation et vise les domaines suivants : (i) prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles ; (ii) appui au renforcement du système d'informations statistiques et des capacités de l'INSAE.

Programme des Nations Unies pour le développement
Lot 111 Zone résidentielle
01BP506 Cotonou
Tel : + 229 21 31 30 45 /46
Fax : + 229 21 31 18 34
Email : registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org